

I. PARTICIPANTS

Direction : S.Bernard - M.Raufast - L.Neveux

Délégués FO : C.Mirgon - E.Massé - E.Mesuil - D. Castaing - S.Tardin - J.Brambati

II. EMPLOI

Des contrats CDD se terminent fin mars .Quand avez-vous prévu de les tenir informés sur leur avenir ? Est-il possible qu'à chaque renouvellement de contrat, un entretien avec un RH soit fait ?

Réponse Direction :

«Nous informerons les 8 personnes concernées entre fin février et début Mars. Il n'est pas prévu pour l'instant d'entretien systématique avec le service Ressources Humaines, mais un représentant RH est disponible sur demande si besoin.»

III. INVENTEUR SALARIE

Pouvez-vous nous communiquer le tableau des rémunérations des inventeurs salariés?

Réponse Direction :

«Une note de service détaillant les primes pour les inventeurs est en cours de validation avec la direction. Cette note sera diffusée début Mars.»

IV. LUNETTE DE SECURITE

Pouvez-vous nous communiquer une date de mise en place des lunettes de sécurité adaptées à la vue ?

Réponse Direction :

«Un bilan des essais réalisés en 2013 avec les modèles ESSILOR et BOLLE sera présenté par le docteur Lemartin, le mardi 11 Février. Nous statuerons en suivant pour la mise en place de ces lunettes et nous vous communiquerons la décision prise et le planning associé.»

V. VESTIAIRES

Pouvez-vous déplacer les vestiaires du personnel « métier support » à l'entrée du bâtiment et vérifier que tout le personnel possède un vestiaire afin de pouvoir entreposer ses

« EPI » . ?

Réponse Direction :

«Ces vestiaires localisés actuellement vers les « boquettes » atelier, seront déplacés à l'entrée du bâtiment. Un état des lieux a été fait pour réparer les vestiaires abimés et pouvoir attribuer de nouveaux vestiaires.»

VI. COMMUNICATION

Est-ce que le retour COMEX est obligatoire ? Beaucoup de rumeurs circulent sur l'avenir de l'entreprise et de ses salariés. Pouvez-vous nous faire un point à ce jour

Réponse Direction :

«Le débriefing Comex n'est pas obligatoire, mais la bonne pratique est de le faire une à deux fois par mois.»

VII. FOND A, B, C, et M

Dans intranet on peut trouver les valeurs de nos actions mais elles n'ont pas été remises à jour depuis mai 2011. Pouvez-vous y remédier ?

Réponse Direction :

«Nous ferons une mise à jour de l'intranet pour renvoyer vers le site d'AMUNDI qui gère les portefeuilles individuels et précise les valeurs des différents fonds. Les « login » ont été envoyés à tous les détenteurs de fonds gérés par Amundi.»

VIII. BILAN DE COMPETENCE

Combien d'années faut-il attendre entre chaque bilan de compétences ?

Réponse Direction :

«Il n'y a pas de délai précis pour faire un bilan de compétences. C'est fait à l'initiative du salarié, sur le quota de ses heures de DIF (droit individuel à la formation), et avec le soutien de Latecoere qui propose les services d'un cabinet de consultant RH. Concernant le rendez-vous compétences, il doit être fait tous les deux ans. Des entretiens ont été réalisés récemment sur plusieurs chantiers à Gimont. Un effort sur les entretiens en retard sera fait sur ce 1er semestre.»

La prochaine réunion des délégués du personnel aura lieu le **10 Mars 2014**

Ces réunions permettent de solliciter la Direction au sujet de **VOS PREOCCUPATIONS**.

Alors n'hésites pas à **CONTACTER** ton élu de secteur ou les élus DP pour que les points traités en réunions DP soient au plus proche de tes attentes.